



Couple et Famille

N°4 JUIN 2002

EDITORIAL

AD 2000 (Assemblée Diocésaine 2000) souvenons-nous. Qu'a-t-elle dit ?
« L'Assemblée rappelle les exigences de l'Évangile de la vie :
... Promouvoir la vie, la vénérer et l'aimer, défendre la vie, particulièrement celle des plus faibles ...
... développer une plus grande solidarité avec les futures mères et leurs familles (notamment avec celles qui attendent un enfant handicapé)... »

La Suisse a voté la dépénalisation de l'avortement. C'est une bonne chose mais ce n'est pas une victoire ou alors c'est une victoire un peu amère. Les Suisses n'ont pas signifié qu'ils étaient pour l'avortement, ils ont dit qu'ils étaient pour la décriminalisation. Ils ont adapté la législation à la réalité.

La décision d'avorter ou de ne pas avorter est et restera un choix douloureux et difficile que la mère et le père doivent prendre en conscience.

A Couple et Famille les conseillers écoutent attentivement, inlassablement. Sans juger, ils accompagnent. Ils ont noté que l'avortement était très peu mentionné par les couples qui consultent.

Accompagner sans juger, n'est-ce pas là le rôle de tout chrétien ?

Il faut aussi continuer à se battre pour une meilleure législation en faveur de la famille.

Odile Tardieu

Dans ce numéro vous trouverez :

- p. 2 www.coupleetfamille.ch
- p. 8 **petit rapport**
- p. 15 **un livre à lire**
- p. 16 **groupe Pardon et courrier des lecteurs**

<http://www.coupleetfamille.ch>



Couple et Famille a désormais un site sur internet et se réjouit de vous y accueillir !

Aujourd'hui un grand nombre d'entreprises, de commerces, d'agences de toutes sortes ont un site sur internet, de même que des services sociaux. C'est pourquoi il nous a paru important de faire cette démarche, afin de signaler notre présence plus largement en utilisant des techniques modernes de diffusion et de partage de l'information : pour bien comprendre la « puissance » de cet outil, on peut rappeler que l'accès à un site est possible depuis n'importe quel endroit dans le monde : il suffit d'être connecté au réseau des réseaux, c'est-à-dire internet.

Mais sans prétendre à une notoriété mondiale, nous avons bon espoir que notre présence sur le Net sera un moyen publicitaire supplémentaire à tous les efforts que nous avons déjà déployés jusqu'alors, avec succès, et qui conservent toute leur efficacité (articles dans la presse, distribution de dépliants,...). A ce propos, il n'y a pas à craindre que le site supplante le dépliant dans la mesure où ce dernier présentera toujours l'avantage d'être déposé dans les salles d'attentes, dans les crèches, remis personnellement à un(e) ami(e) ou encore déposé négligemment - ou presque ! - sur la table de nuit ou le bureau de son conjoint...

En revanche, si pour des raisons pratiques et économiques, il est assez difficile d'actualiser un dépliant dans un bref délai, un site internet peut être mis à jour aussi souvent que nécessaire....cela ne dépend plus que de l'émetteur du site !

Le fait d'avoir aujourd'hui notre site nous permet, en outre, de proposer une information plus complète, plus détaillée, de nos prestations et de fournir à nos visiteurs des renseignements sur l'éventail des possibilités d'aide qui peuvent être apportées à des personnes, des couples et des familles en difficultés (cf « liens » et « dans quelle situation consulter ? »). En ce sens, nous sommes en mesure d'offrir un service d'information et d'orientation, que nous considérons d'utilité publique.

Enfin, il est important de signaler qu'il est maintenant également possible de contacter Couple et Famille par l'intermédiaire de la messagerie électronique ou « mail ». Ce mode de communication est extrêmement utilisé aujourd'hui, car il est simple et rapide. Désormais vous pouvez donc nous envoyer des messages, auxquels nous aurons plaisir à répondre par « retour du mail », si l'on peut dire, en utilisant notre adresse de messagerie électronique (*e-mail*) ci-dessous :

info@coupleetfamille.ch

Notre e-mail apparaît à plusieurs endroits du site. Il s'inscrit en couleur différente du texte, ce qui signifie qu'en cliquant dessus, le lien avec la messagerie électronique se fait directement, ce qui facilite l'envoi de messages.

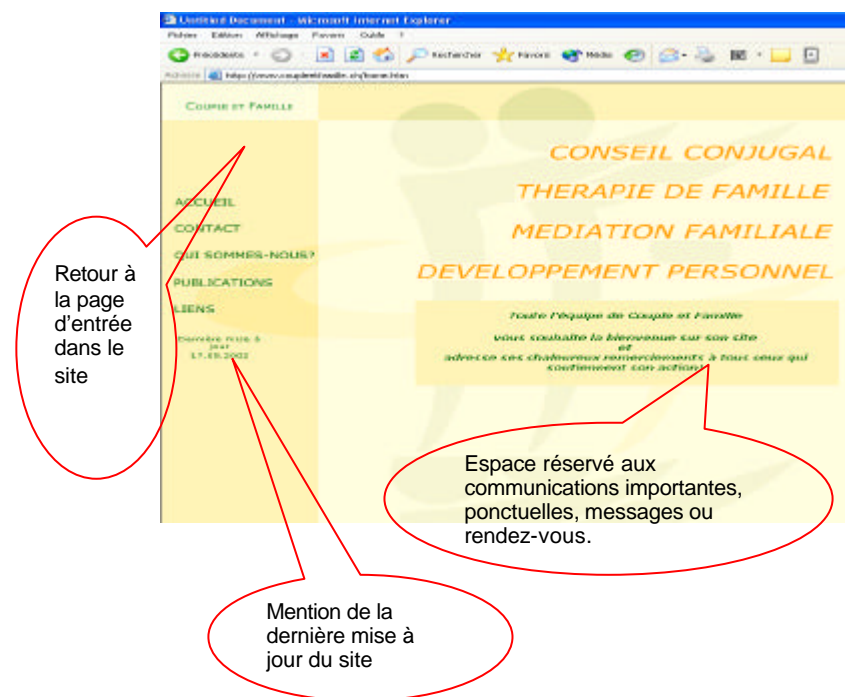
PRESENTATION DU SITE EN IMAGES

Lorsque vous vous connectez sur le site, vous arrivez sur une page présentant notre logo en animation. En cliquant au centre du logo, vous accédez à la page d' « ACCUEIL » présentée ci-dessous :

LES RUBRIQUES

ACCUEIL : cette page présente d'une part, les différentes rubriques du site – accueil, contact, qui sommes-nous, publications, liens - et d'autre part, les quatre secteurs d'activité de Couple et Famille – conseil conjugal, thérapie de famille, médiation familiale et développement personnel.

En cliquant sur chacun de ces termes, vous serez emmené vers de nouvelles pages qui vous donneront des explications et des définitions plus détaillées.



CONTACT : une page sur laquelle figurent toutes nos coordonnées, notre e-mail, mais aussi un plan de situation. Comme mentionné ci-dessus, à partir de cette page, en cliquant directement sur «info@coupleetfamille.ch», vous accédez à la messagerie et avez la possibilité de nous adresser un message.

QUI SOMMES-NOUS ? : cette page présente un bref historique de Couple et Famille, ainsi qu'un aperçu de sa situation aujourd'hui et le nom des intervenants...à côté de la photo de l'équipe!

PUBLICATIONS : cette page informe des publications produites par Couple et Famille : d'une part, notre journal et d'autre part, les articles écrits par les membres de l'équipe. Actuellement les numéros du journal sont présentés sous la forme de sommaires, mais il n'est pas exclu qu'à l'avenir nous les présentions sous leur version intégrale.

LIENS : une page importante en raison du service d'information et d'orientation qu'elle propose. Les adresses des services et centres sociaux ont été sélectionnées en fonction de la qualité que nous leur reconnaissons. Partant du principe de réciprocité qui est généralement appliqué sur les sites mentionnés, on peut espérer par ce moyen accroître la collaboration avec ces différents services et trouver pour Couple et Famille un intérêt publicitaire.

LES SECTEURS

CONSEIL CONJUGAL : cette page propose une définition du conseil conjugal et de la thérapie de couple

Retour direct aux autres

Passage direct vers les autres secteurs

Exemples de difficultés qui peuvent concerner le conseil conjugal ou la thérapie de couple

THÉRAPIE DE FAMILLE : cette page donne la définition et les modalités d'une thérapie de famille. Comme sur la page «conseil conjugal», des exemples de situations pouvant concerner ce type d'aide sont proposés sous «**dans quelle situation consulter?**»

MEDIATION FAMILIALE : cette page propose une définition de la médiation familiale ainsi qu'une explication des circonstances et du déroulement d'une telle démarche.

DEVELOPPEMENT PERSONNEL : actuellement, Couple et Famille propose un «groupe d'entraide vers le pardon». Cette page renseigne sur le contenu, le déroulement et les dates de ce parcours.

Et maintenant à vos surfs... ! Nous attendons vos suggestions et remarques sur le mail,...mais nous répondrons toujours au téléphone !

Véronique Haring
Erika Jolliet

500 PERSONNES ACCUEILLIES EN 2001 : 70% D'AUGMENTATION DES CONSULTATIONS EN 5 ANS

L'assemblée générale de Couple et Famille s'est tenue lundi 15 Avril 2002.

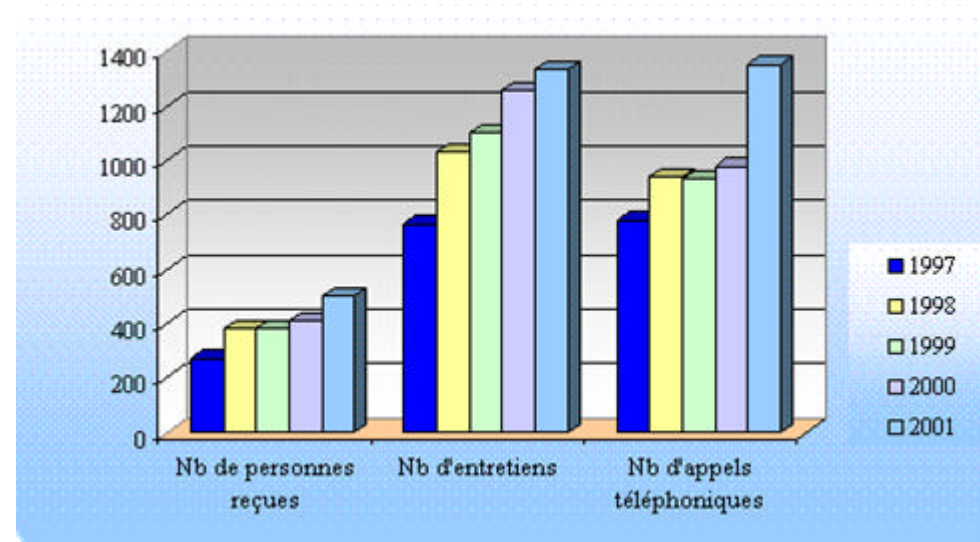
Ce fut pour Couple et Famille l'occasion de faire le bilan de l'année 2001. Voici quelques résultats présentés ce jour là :

Bilan général des consultations

500 personnes accueillies en 2001, cela fait 1337 entretiens soit 6% d'augmentation et **en cinq ans ce nombre a progressé de plus de 70%**, beaucoup plus que le nombre de salariés équivalent plein temps qui lui n'a été augmenté que de 30%.

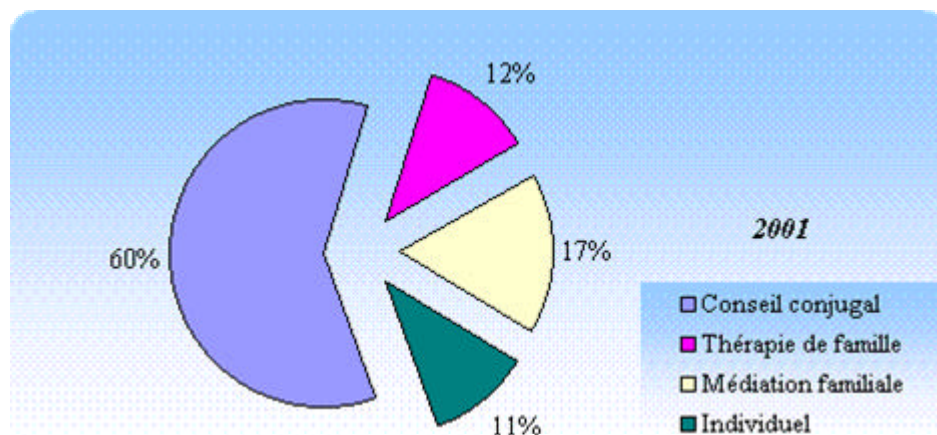
Ces chiffres confirment la place de notre service dans le canton de Genève.

	1997	1998	1999	2000	2001
Nb de personnes reçues	273	382	383	412	500
Nb d'entretiens	766	1030	1103	1257	1337
Nb d'appels téléphoniques	781	938	935	979	1354



-A noter : durée moyenne d'un entretien 1h à 1h30 pour les séances individuelles, de couple ou de famille et 1h30 à 1h45 pour les séances de médiation familiale.

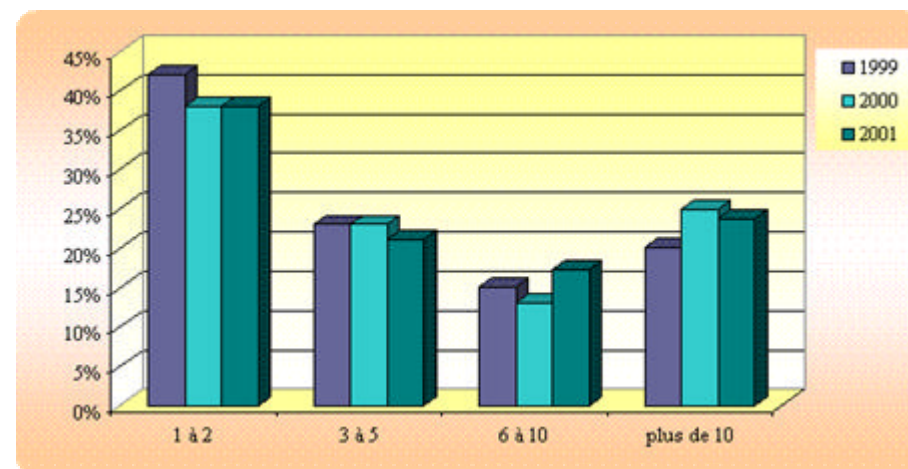
Répartition des dossiers par type de consultations en 2001



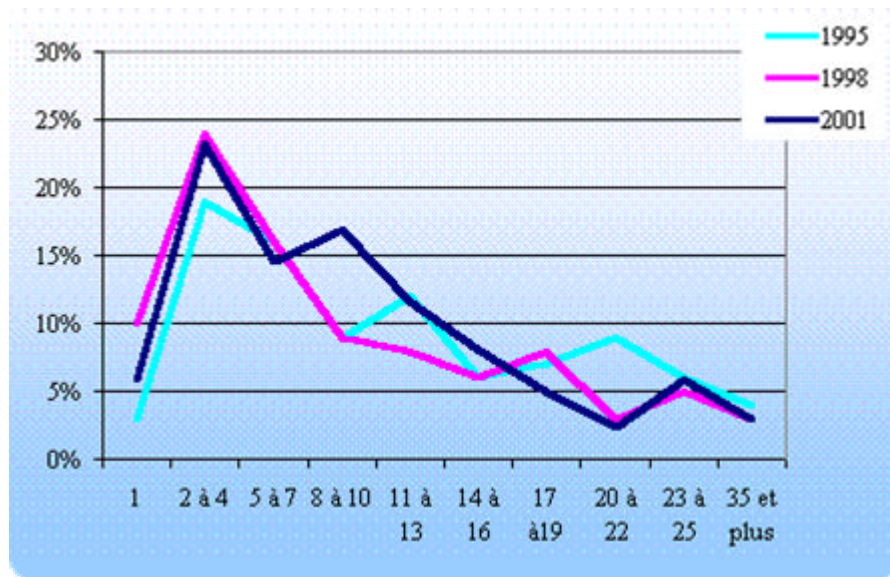
Le conseil conjugal demeure la prestation principale (60% des demandes). En 2000 la médiation familiale représentait seulement 9% contre 17% en 2001. Cette prestation correspond donc à une réelle nécessité. Les demandes en thérapie familiale et suivi individuel restent stables.

Nombre d'entretiens par situation

- Les situations ne comportant que 1 à 2 entretiens (38% des situations) concernent essentiellement les personnes qui recherchent un conseil, une information et qui sont souvent orientées vers un service plus spécifique à leur besoin. Il peut s'agir aussi de personnes vivant une grande détresse dans leur vie de couple ou de famille et qui viennent s'en décharger auprès d'une oreille attentive mais sans demande de suivi ou de thérapie.
- Les situations nécessitant de 3 à 5 séances (21%), sont plus liées à des crises ponctuelles et concernent souvent une étape dans la vie de famille (mariage, naissance, départ des enfants etc.)
- Les situations se prolongeant au delà de 6 séances (41%) se rapportent à des crises plus profondes et nécessitent un travail thérapeutique de plus longue durée.



Nombre d'années de mariage ou de vie commune



C'est donc entre 2 ou 4 ans de mariage ou de vie commune que le besoin de consultation se fait le plus sentir.

C'est le moment où dans notre société moderne tout se construit : le couple, la famille, la carrière : c'est souvent une phase charnière dans la vie d'un couple et un certain nombre d'entre eux ont besoin d'une aide extérieure pour la traverser.

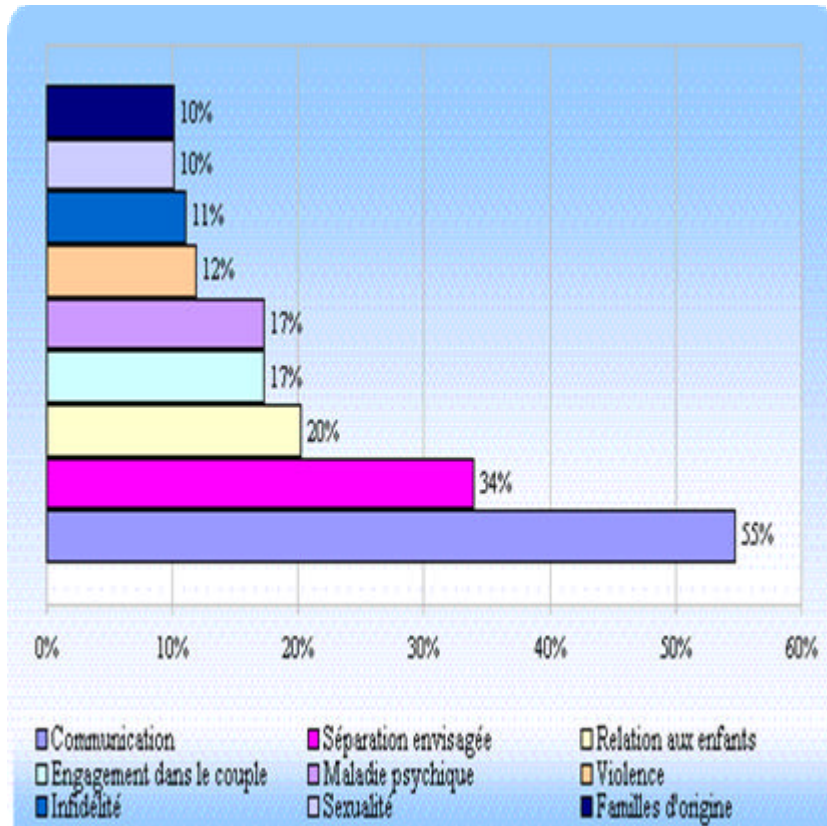
Les difficultés tendent ensuite à diminuer mais ne s'estompent vraiment qu'après 13 ans de mariage.

Motifs de consultation (sans la médiation)

Nous retenons 9 motifs de consultation évoqués le plus fréquemment par les consultants lors du premier entretien. Les chiffres appellent quelques précisions :

- La **communication** considérée comme absente ou défectueuse est évoquée dans plus de la moitié des situations. Ce terme recouvre non seulement des manques dans l'échange et la compréhension mutuelle, mais aussi la difficulté à gérer les conflits et à trouver un accord lorsque les partenaires ont des besoins ou des valeurs différentes. On pourrait parler de *la difficile acceptation de l'autre dans sa différence et sa spécificité*.
- Un tiers des consultants disent qu'ils envisagent une **séparation** : c'est avant tout un indicateur de gravité de la crise. Des choses doivent changer absolument dans le couple.
- Un autre signe de la gravité est la **violence** (physique ou verbale). Ce motif est exprimé dans 12% des cas.
- Dans une situation sur cinq la **relation aux enfants** est évoquée. On peut y voir deux raisons principales :
 1. la crise prend une telle ampleur qu'elle déborde sur les enfants qui se retrouvent contaminés par les conflits de leurs parents.
 2. dans leurs difficultés à gérer leurs différences et à trouver chacun une place propre dans leur relation, les parents retrouvent les mêmes difficultés dans l'éducation et la prise en charge de leurs enfants.
- Enfin le **manque d'engagement** d'un des partenaires est évoqué dans 17% des cas. On peut y voir la peur d'entrer dans une

relation profonde et authentique comme aussi un signe de la surcharge émotionnelle et professionnelle.



Et en conclusion

Les conseillers ont de plus en plus à faire dans leurs consultations à des crises épisodiques mais souvent violentes affectant parfois un seul membre de la famille au départ, mais contaminant vite l'ensemble de la situation familiale.

Ils constatent également depuis plusieurs années une fragilisation constante de l'équilibre de bon nombre de familles, qui se débattent dans des difficultés de tous ordres : relationnelles, mais aussi concernant le travail, la santé, l'éducation des enfants. Les problèmes s'accumulent, se succèdent sans que les personnes ne voient de répit ou d'issue. Dans ces situations difficiles, il suffit parfois de peu de choses pour que l'équilibre familial bascule.

A un niveau individuel les conseillers reçoivent de plus en plus de personnes angoissées, déprimées ou ayant recours à l'alcool, aux médicaments ou à d'autres drogues, pour fuir une situation qui devient insupportable. Cet état de fait nous amène à collaborer de manière étroite avec des thérapeutes privés et avec des services psychosociaux, en particulier ceux spécialisés dans des problématiques spécifiques comme la violence, l'alcool ou les toxicodépendances.

Aujourd'hui Couple et Famille est obligé de refuser de nouvelles personnes qui souhaitent consulter, faute de moyens d'accueil.

Le comité et les salariés réfléchissent donc sur l'augmentation de notre capacité d'accueil.

Nous envisageons des locaux plus grands. Cela sera-t-il suffisant ? Faudra-t-il embaucher ? Devons nous rester comme aujourd'hui ? La question est posée, il s'agit d'y répondre en tenant compte de tous les enjeux, en ne négligeant ni ceux qui font appel à nous, ni ceux qui travaillent à Couple et Famille, ni bien entendu nos financeurs et nos donateurs.



UN LIVRE À LIRE :

Odile Tardieu a lu pour vous un roman : **la table des enfants** d'Isabelle Hausser et paru aux éditions de Fallois.

Dans la maison familiale Agnès réalise qu'elle ne verra plus sa fille Elisabeth morte dans un accident de voiture. Depuis son mariage Elisabeth habitait avec son mari et ses enfants dans une autre ville et tenait sa mère à distance pour des raisons inconnues.

Agnès va donc essayer de comprendre qui était sa fille et le pourquoi de cette distance. Des mystères demeurent, semés semble-t-il par Elisabeth à l'intention de sa mère écrivain de thrillers.

Ce livre bâti sur la trame d'un suspense évoque les « relations secrètes entre mères et filles au-delà de la vie et de la mort grâce à l'intimité de l'enfance »

Passionnant, plein de rebondissements, il aborde aussi d'autres thèmes :

- le couple vieillissant qui ne communique plus
- la peur d'afficher un couple « anormal » ou « différent » et de le faire accepter par la société et de la famille
- les enfants au milieu de tous ces problèmes relationnels

C'est un livre à ne pas manquer pour ceux ou celles qui aiment les romans bien sur !

Couple et Famille

Couple et Famille est le service de consultations conjugales de l'Eglise Catholique Romaine de Genève.

Il a pour mission d'accompagner dans leurs difficultés relationnelles les familles et les couples en situation de crises.

Son offre : conseil conjugal – thérapie de famille – thérapie de couple – médiation familiale.

Groupe PARDON : un parcours débutera début octobre, à raison de 10 rencontres de 2heures.

Renseignements et inscription à Couple et Famille.

Tél. 022.736.14.55

Courrier des lecteurs

D'autres questions, des remarques, un thème à aborder etc.

Merci de nous le faire savoir de la manière qui vous convient le mieux (téléphone, Fax, lettre, e-mail)

Couple et Famille

Rue Adrien Lachenal, 12 – 1207 GENEVE

Tél : 022.736 14 55 - Fax : 022.736 08 21

E-mail : info@coupleetfamille.ch

Internet : www.coupleetfamille.ch

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de :
8h30 à 12h et de 14h à 18h